

## LE SERVICE DES ACCUEILLANTES ENCADRÉES CONVENTIONNÉES (SAEC)

Avenue Frère Orban 14

7000 Mons

065 / 56.20.80 | 120 places

31 accueillantes:

- Accueillantes à domicile  
de 0 à 36 mois, 7h30 > 17h30  
(adresses sur demande)

- Co-accueillantes  
de 18 à 36 mois,  
7h30 > 16h ou 17h30  
(selon les implantations)

7 implantations :

### MONS

Rue des Cannoniers 3

Rue du Rossignol 12

FLENU

Place Dooms 6

VILLERS SAINT GHISLAIN

Chaussée Roi Baudouin 334

CUESMES

Rue Ferrer 1

OBOURG

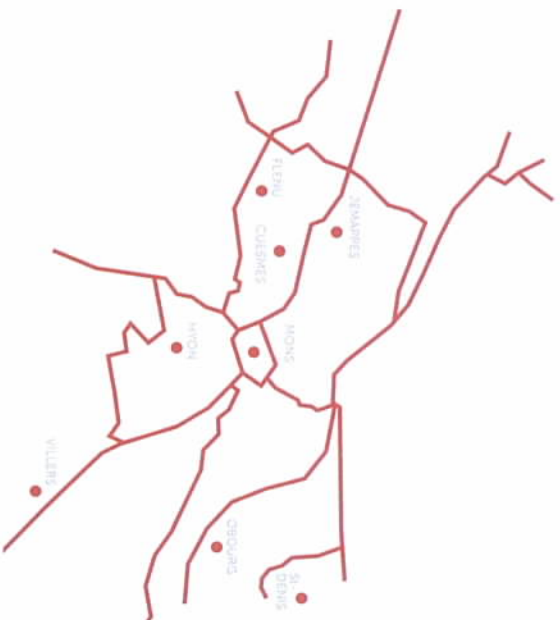
Rue des écoles 52

SAINT-DENIS

Place de Saint-Denis



RETROUVEZ  
NOS SERVICES  
ICI:



POUR TOUTE INFORMATION RELATIVE À  
LA PETITE ENFANCE, CONTACTEZ LE PÔLE  
D'ACCUEIL SOCIAL VILLE/CPAS DE MONS:

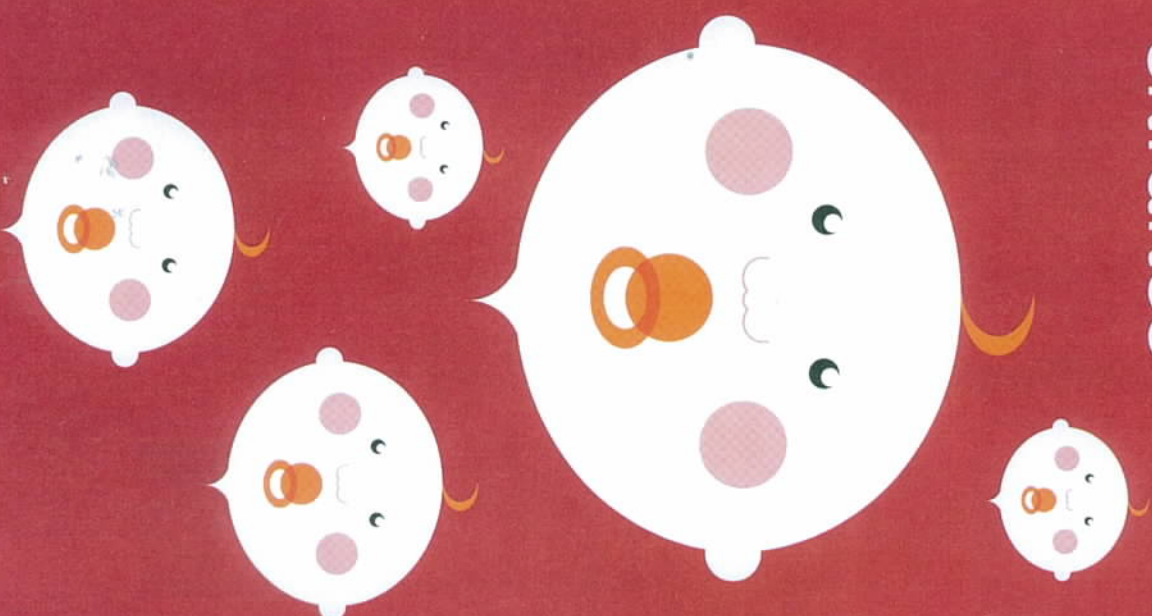
065/412.312

pôle.accueil.social@cpas.mons.be

www.cpas.mons.be

CPAS  
Mons  
DES  
ACTIONS  
ET DU  
COEUR

L'accueil  
de la  
petite  
enfance



Chère Madame, cher Monsieur,

Depuis le 1er janvier 2011, le CPAS gère l'ensemble des structures communales d'accueil de la petite enfance, soit plus de 280 places sur l'entité montoise.

Notre action dans le secteur de la petite enfance repose sur notre engagement à garantir à chaque famille et à chaque enfant dès son plus jeune âge la mise en œuvre concrète du principe d'égalité des chances.

Pour y parvenir, le travail est assurément multidimensionnel. Il vise avant tout un accueil de qualité dans chacune de nos structures d'accueil pour chacun des enfants qui nous est confié. Il vise également l'articulation entre les services généraux et spécialisés, l'intervention précoce dès la petite enfance, la mixité sociale, le désenclavement de certains quartiers et la cohésion sociale.

Nos équipes s'efforcent tous les jours de vous offrir un service à la hauteur de vos attentes et de donner à chacun d'entre vous les clés d'un épanouissement durable.



**Guy Goetgebuuer**  
Président du CPAS



**Marc Barvais**  
Bourgmestre  
faisant fonction

## NOS STRUCTURES D'ACCUEIL

Composées de crèches, maisons communales d'accueil de l'enfance (MCAE), d'accueillantes encadrées à domicile ou de co-accueillantes encadrées réparties sur diverses communes de l'entité montoise, nos équipes qualifiées et expérimentées accueillent vos enfants de 0 à 3 ans dans des locaux adaptés et agréés. Une attention particulière est accordée au bien-être de chaque enfant, à son éveil et sa sociabilité, ainsi qu'au dialogue permanent avec les parents.



### LA CRÈCHE DE MONS

Avenue Frère Orban 14 - 7000 Mons | 065/56.20.70  
Nombre de places: 48 | Horaire: 7h > 18h | 4 sections d'âges homogènes visant la continuité de l'accueil (méthode "LOCZY")



### LA CRÈCHE D'HYON: LE NID DOUILLET

Allée des oiseaux - 7000 Mons | 065/56.23.01  
Nombre de places: 36 | Horaire: 6 h30 > 19h30  
3 sections : 0-12 mois, 12-21 mois, 21-36 mois



### LA CRÈCHE - MCAE DE JEMAPPES

Rue du Fort Mahon - 7012 Jemappes | 065/56.23.60  
Nombre de places: 30 + 12 (MCAE) | Horaire: 7h > 18h  
4 sections : 0-12 mois, 12-18 mois, 18-24 mois, 24-36 mois



### LA MAISON COMMUNALE D'ACCUEIL DE L'ENFANCE DE JEMAPPES: CITÉ P'TIT

Avenue François André 20 - 7012 Jemappes | 065/82.23.31  
Nombre de places: 24 | Horaire: 7h > 18h | 2 sections: 0-16 mois; 16-36 mois | Plusieurs places sont réservées pour les enfants de parents en formation ou insertion professionnelle



### LA MAISON COMMUNALE D'ACCUEIL DE L'ENFANCE: BÉBÉ LUNE

Chaussée de Beaumont 21, bloc 7 - 7000 Mons  
065/40.86.87 | Nombre de places: 12 | Horaire: 7h > 18h  
3 sections "ouvertes" favorisant l'homogénéité des âges

